## Un peu d'histoire...

## D'où le parking de la Pesée tient son nom?

Le pont à bascule de la porte Neuve

A partir de 1790, les communes sont responsables de la perception des droits d'entrée des marchandises dans leur enceinte, également appelés « droits d'octroi ». Pour calculer les tarifs, les employés municipaux devaient évaluer le poids de certaines cargaisons, selon les marchandises: en fonction du nombre de colliers dont les voitures (à cheval) étaient attelées pour le bois à brûler, au poids pour les fourrages, etc. Toutefois, les employés des différents bureaux de l'octroi ne disposaient pas des outils nécessaires pour vérifier les poids; la ville était donc contrainte de se fier à leur évaluation des marchandises.

En 1854, la municipalité de Narbonne installe donc, à l'emplacement de la porte Neuve (ou porte des Carmes), un pont à bascule de 4 mètres de long et de 2,2 mètres de large, installé au-dessus d'une fosse, pour mesurer précisément le poids des marchandises, ainsi qu'un bureau de l'octroi. Placée sur l'un des principaux points de passages de la ville, ce pont servait à peser les charrettes et camions transportant des marchandises.

Après la Seconde guerre mondiale, l'octroi est supprimé. Ne subsiste que le pont à bascule du quai de l'Escoute (ou porte Neuve). Celui-ci, d'une capacité de 20 tonnes, requiert de fréquentes et coûteuses réparations. En 1951, l'administration constate que les chiffres sont faussés ; il est déclaré hors service par l'inspection des Poids et mesures en 1953. La municipalité est contrainte de le remplacer. Un nouveau pont à bascule de 60 tonnes sera ainsi installé en 1957. Cet équipement fonctionnera jusqu'en 1985



Le transport des fûts, place des Pyrénées

**Crédit photo** : Ouvrage Narbonne mon amie, 1988.

Contact presse

Service communication du Grand Narbonne
a.combier@legrandnarbonne.com

04 68 65 40 76

Contact presse :
Ville de NARBONNE
Direction de la communication
Tél. 04 68 90 31 36
presse@mairie-narbonne.fr



# Ville de NARBONNE

Dossier de presse Mercredi 5 juin 2019

# Parking de la Pesée : un pôle d'échanges multimodal en cœur de ville, pour favoriser les déplacements durables



Soucieuse d'améliorer le quotidien des Narbonnais, la Ville de Narbonne, dont Eric PARRA est l'Adjoint au Maire délégué à la gestion de l'espace public, a engagé, en janvier dernier, un important chantier qui vise à transformer le parking de la Pesée, avenue Georges-Seguy, en un pôle d'échange multimodal. Une première à Narbonne ! Ce nouvel équipement s'inscrit dans l'ambition de la Ville de promouvoir les transports en commun et les modes de déplacements doux. **Investissement total : 120 000 €.** 

#### Des travaux en amont

Pour accueillir ce qui sera le futur pôle d'échanges multimodal, sur le parking de la Pesée, boulevard Georges-Seguy, la Ville a engagé, en janvier dernier, une tranche de travaux qui a consisté à rénover intégralement le revêtement de la voirie. Le réseau d'eau pluvial a également été repris. Les travaux ont duré plusieurs semaines.



#### Un service public de transports de proximité, durable et innovant

Près du Palais du travail, cette nouvelle plateforme d'échanges multimodal permet désormais aux usagers, de disposer d'un site de changement de mode de déplacement en cœur de ville, avec une priorité pour les types de transports « doux » : emplacements de stationnement pour véhicules électriques et d'auto-partage, bornes de recharge, parking à vélo ou encore quai de bus accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour ce projet, l'investissement total de la Ville de Narbonne est de 120 000 €.

#### > Borne de recharge pour véhicules électriques

En collaboration avec le Syndicat audois d'énergies (Syaden), deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées. Elles permettent à quatre voitures d'être branchées en même temps (lire ci-contre). Les premières à Narbonne avaient été inaugurées sur le parking de l'Espace de Liberté, en 2017. Entretemps, une dizaine d'autres a été installées sur la Ville. Rappel : les Narbonnais possédant une voiture électrique ont la possibilité de se garer gratuitement sur les places à horodateurs durant cette année en 2019, ainsi qu'en 2020.

Renseignements et retrait des vignettes auprès des services techniques municipaux, au quai Dillon.

#### > Stationnement de véhicules auto-partage

Des stationnements réservés à des véhicules d'auto-partage sont également disponibles. Ces véhicules sont réservables par Modulauto, un service de location de voitures pour les particuliers et les professionnels. Les réservations sont possibles tous les jours de la semaine et à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit. A noter qu'à Narbonne, d'autres de ces places de stationnement sont disponibles à la gare ou encore au Parc des sports. Renseignements et réservations auprès de l'Office de tourisme. Tél. 04 68 65 15 60.

### > Parking à vélo

Des arceaux pour attacher des vélos sont aussi mis à disposition. Ce parking à vélo est utile pour les usagers des nouvelles voies vertes que la Ville de Narbonne a créées, notamment la dernière inaugurée, en partenariat avec le Grand Narbonne, qui relie le quartier de Razimbaud au cœur de ville, en passant par la gare. Cette disposition entre dans le cadre du grand plan de développement des itinéraires cyclables dont bénéficie la Ville. D'ici 2020, près de 17km de pistes cyclables seront ainsi crées ou réaménagées. Narbonne bénéficiera ainsi d'un réseau de 30 km au total qui permettra de relier différents quartiers, en toute sécurité.

#### > Quai de bus accessible

Un quai de bus adapté et accessible aux personnes à mobilité réduite a également été créé. Il est l'un des arrêts du réseau Citibus de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne.

# Mise en service d'une borne publique de recharge pour véhicules électriques à Narbonne

Après avoir équipé toutes les stations du littoral du Grand Narbonne, le Syndicat audois d'énergies et du numérique (SYADEN) et le Grand Narbonne en partenariat avec la Ville de Narbonne, inaugurent, en cœur de ville, deux bornes publiques de recharge pour véhicules électriques du réseau régional « Reveo ».

Ainsi, avec cette nouvelle installation, avenue Georges-Seguy, ce sont au total **37 bornes électriques, soit 74 points de charge** qui sont en service sur le territoire du Grand Narbonne.

# Le SYADEN, coordonnateur d'un projet Régional dénommé « Reveo », investit pour l'Aude plus d'1,7 million d'euros

Le SYADEN a piloté une démarche collective innovante. En effet, il est le coordonnateur du groupement composé de 10 syndicats d'énergies de la Région et des métropoles de Montpellier et Toulouse. L'objectif étant de proposer aux usagers un service harmonisé et interopérable, dénommé Révéo, sur l'ensemble du territoire pour tous les véhicules électriques. Le SYADEN a choisi d'installer des bornes de la société CAHORS, implantées dans la Région Occitanie.

#### Bientôt 44 bornes de recharge sur le territoire du Grand Narbonne

Labellisé « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en février 2015 par l'État, le Grand Narbonne a mis la transition énergétique au cœur de ses politiques publiques. Ainsi, la Communauté d'agglomération investit **plus de 100 000 €** et s'implique dans la coordination du projet d'**installation de bornes de recharge** pour véhicules électriques afin de contribuer au développement de l'utilisation de véhicules plus respectueux de l'environnement. **Bientôt, 44 bornes de recharge au total seront installées dans 25 communes du Grand Narbonne**. Cette installation à grande échelle sur le Grand Narbonne ne coûte rien aux communes sinon la mise à disposition gracieuse de trois places de stationnement pour l'installation d'une borne avec deux points de recharge et l'exonération des droits de parking pendant deux ans pour les propriétaires de véhicules électriques.

**Une recharge en une heure**. Ces 44 bornes permettront de recharger les batteries des véhicules en une heure (contre trois heures sur une installation domestique). Elles rejoignent les 1 000 points de recharge du réseau Reveo en Occitanie. L'usager peut obtenir sa carte sur **www.reveocharge.com** (12 € par an) et permet de faire son plein d'énergie en étant débité automatiquement à raison de 1,50 € par heure de charge. (recharge gratuite de 21h à 7h du matin)

## Financement

Ce projet est financé par l'ADEME, Investissement d'avenir de l'État, le SYADEN et le Grand Narbonne.







